

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, eu égard à l'explication donnée par le ministre, n'est-il pas d'accord que le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement a prédit que 35,000 maisons de moins seraient construites cette année?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je dirai au très honorable chef de l'opposition que la façon dont la question est posée—que le ministre estime ou non qu'on ait dit cela—elle ne peut être acceptée par la présidence.

### LES FINANCES

#### LA SUSPENSION DE L'OCTROI DE PRÊTS PAR LA BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Eldon M. Woolliams (Bow-River):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances au sujet de la Banque d'expansion industrielle. Le gouvernement a-t-il donné ordre à la Banque, de suspendre l'octroi de ses prêts, mesure qui pourrait nuire un peu à l'expansion possible de la construction au Canada?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances):** Non, monsieur l'Orateur.

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### L'AVIS DE MOTION AUTORISANT LES COMITÉS PERMANENTS À SIÉGER PENDANT LES SÉANCES DE LA CHAMBRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. A. Olson (Medicine Hat):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Pourrait-il prendre en considération la possibilité de donner l'avis de motion requis à la Chambre pour que les comités permanents soient autorisés à siéger pendant les séances de la Chambre jusqu'à ce que l'étude de toutes les prévisions de dépenses dont ils sont saisis, soit terminée.

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais réfléchir à la question avant de donner une réponse définitive.

[Plus tard]

[Français]

**M. Gilles Grégoire (Lapointe):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire? Dans une telle éventualité, le très honorable premier ministre suggérerait-il d'aller devant un comité qui siège ou d'assister aux sessions de la Chambre?

[L'hon. M. Nicholson.]

[Plus tard]

**M. l'Orateur:** Non, je ne crois pas que je puisse accepter la question de l'honorable député de Lapointe (M. Grégoire), parce qu'elle est fondée sur la possibilité ou l'éventualité que la proposition soit acceptée. La question est donc hypothétique et, en conséquence, elle ne peut être accueillie.

**M. Grégoire:** Alors, je vais poser une autre question supplémentaire qui ne sera pas hypothétique. Si le très honorable premier ministre était appelé à se prononcer, pourrait-il alors énoncer son opinion aux députés, à savoir quel choix faire, assister aux séances de la Chambre ou siéger aux séances des comités?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! La question pêche dans le même sens que la question précédente posée par l'honorable député, et elle ne peut davantage être acceptée.

[Traduction]

### LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

#### RÉGLEMENTATION DE L'IMPORTATION DE MÉDICAMENTS À FAUSSE ÉTIQUETTE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. P. B. Rynard (Simcoe-Est):** Monsieur l'Orateur, vu l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, je voudrais poser une question à sa secrétaire parlementaire, à qui j'ai donné avis de cette question. C'est une question complémentaire due à la réponse incomplète donnée par le ministre à ma question du 24 mars. A-t-on pu mener à bonne fin l'enquête sur la firme important des médicaments dont l'étiquette fautive est source de danger et cette firme, la société Lucas, a-t-elle été éliminée de la liste des fournisseurs de médicaments approuvés par le gouvernement aux forces armées canadiennes?

**Mme Margaret Rideout (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir donné avis de cette question. J'attirerai l'attention du ministre sur ce point.

**M. A. D. Hales (Wellington-Sud):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie. Le ministre peut-il dire si la compagnie Lucas mentionnée par le député de Simcoe-Est, est bien celle à laquelle le ministère de l'Industrie avait consenti un dégrèvement d'impôt, pourvu qu'elle s'établisse dans la région de Windsor qui souffrait d'une stagnation des affaires?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je ne crois pas cette question admissible. Elle pourrait être inscrite au *Feuilleton*.